

25 JUIN 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200087302-20240425-DB2024-02-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2024

N° B2024-02-02

Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Monteipdon

63440 SAINT PARDOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 avril à 11h45, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 16 avril 2024.

Nombre de membres : en exercice : 18
Présents : 15 Pouvoirs : 0
Votants : 15

Présents :

Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE); Gregory BONNET (MONTCEL); Jérôme BOREL (SERVANT); Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT); Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT); Daniel CLUZEL (GOUTTIERES); Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne); Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES); Julien LECLACHE (LAPEYROUSE); Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE); Karina MONNET (ARTONNE); Michel PAQUET (SAINT AGOULIN); Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX); Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS)

Excusés :

Sébastien BLANC (LOUBEYRAT); Marc CARRIAS (EFFIAT); Olivier COUCHARD (MANZAT)

Monsieur Michel PAQUET a été élu secrétaire de séance.

**Objet : MARCHÉ POUR LE PROGRAMME DE TRAVAUX EAU POTABLE 2024 -
RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS A.E.P. ET BRANCHEMENTS**

Dans le cadre du programme de travaux d'eau potable 2024, le Syndicat de Sioule et Morge a lancé une consultation selon une procédure adaptée, comprenant 4 lots indépendants :

- Lot 1 : Saint Agoulin,
- Lot 2 : Servant, Saint Gervais d'Auvergne, Saint Julien la Geneste,
- Lot 3 : Saint Eloy les Mines, Youx,
- Lot 4 : Loubeyrat, Saint Ours les Roches / lieu-dit La Gravière, Saint Ours les Roches / lieu-dit Le Vauriat.

Les critères de sélection des offres étaient les suivants :

- Qualité technique (60 sur 100 points),
- Prix des prestations (40 sur 100 points).

Les entreprises suivantes ont présenté une offre avant la date limite fixée au mercredi 20 mars 2024 à midi :

- BARBIERO à Désertines (03),
- SADE CGTH à Clermont Ferrand (63),
- GRANDS DRAGAGES DU CENTRE à Abrest (03),

- Groupement GDCE et BESANÇON FRERES à Abrest (03),
- SOGEA RHONE ALPES à Aubière (63),
- TP LYAUDET à Saint Julien Puy Lavèze (63),
- SANCHEZ BTP SAS à Tallende (63)
- COLAS MONTEIL à Saint Eloy les Mines (63).

Le bureau d'études REUR a procédé à l'analyse des offres :

Lot n°01 – Canalisations Saint Agoulin - Estimation HT : 301 799,96 € :

Entreprise	Montant de l'offre	Valeur technique					Prix des prestations	Total	Classement final	
			1.1	1.2	1.3	1.4				
		Pondération	60	15	15	15	15	40	100%	
BARBIERO	Note	264 631,49 €	58,00	15,00	15,00	15,00	13,00	39,18	97,18	1
	Note pondérée									
SADE CGTH	Note	319 743,00 €	57,00	15,00	12,00	15,00	15,00	30,68	87,68	5
	Note pondérée									
GRANDS DRAGAGES DU CENTRE	Note	272 953,74 €	57,00	13,00	14,00	15,00	15,00	37,90	94,90	2
	Note pondérée									
SOGEA RHONE ALPES, Agence Auvergne Sud	Note	304 137,50 €	56,00	15,00	11,00	15,00	15,00	33,09	89,09	4
	Note pondérée									
SANCHEZ BTP SAS	Note	259 323,90 €	54,00	11,00	13,00	15,00	15,00	40,00	94,00	3
	Note pondérée									

A noter que l'entreprise TP LYAUDET avait également déposé une offre, qui a été décelée comme étant anormalement basse. Une demande de précision et de justification a donc été effectuée auprès de cette entreprise, qui a alors reconnu avoir mal évalué le coût des travaux. L'entreprise ayant reconnu son offre comme caduque, cette offre a donc été éliminée.

Lors de la réunion des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge qui s'est tenue le 25 avril 2024, cette analyse et cette proposition de classement n'ont pas fait l'objet d'observations.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre de l'entreprise BARBIERO pour le lot 1 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

Lot n°02 – Canalisations Servant, Saint Gervais d'Auvergne, Saint Julien la Geneste - Estimation HT : 237 810,39 € :

Entreprise		Montant de l'offre	Valeur technique	1.1	1.2	1.3	1.4	Prix des prestations	Total	Classement final
				Pondération	60	15	15			
BARBIERO	Note	222 855,88 €	55,00	14,00	15,00	13,00	13,00	40,00	95,00	1
	Note pondérée									
GRANDS DRAGAGES DU CENTRE	Note	256 895,10 €	56,00	13,00	13,00	15,00	15,00	33,89	89,89	3
	Note pondérée									
SOGEA RHONE ALPES, Agence Auvergne Sud	Note	249 342,10 €	58,00	15,00	13,00	15,00	15,00	35,25	93,25	2
	Note pondérée									
TP LYAUDET	Note	253 450,20 €	53,00	13,00	14,00	13,00	13,00	34,51	87,51	4
	Note pondérée									
COLAS MONTEIL	Note	267 883,15 €	41,50	12,50	3,00	13,00	13,00	31,92	73,42	5
	Note pondérée									

Lors de la réunion des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge qui s'est tenue le 25 avril 2024, cette analyse et cette proposition de classement n'ont pas fait l'objet d'observations.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre de l'entreprise BARBIERO pour le lot 2 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

Lot n°03 – Canalisations Saint Eloy les Mines, Youx - Estimation HT : 320 925,82 € :

Entreprise		Montant de l'offre	Valeur technique	1.1	1.2	1.3	1.4	Prix des prestations	Total	Classement final
				Pondération	60	15	15			
BARBIERO	Note	316 287,03 €	54,00	14,00	14,00	13,00	13,00	37,92	91,92	3
	Note pondérée									
SOGEA RHONE ALPES, Agence Auvergne Sud	Note	329 989,00 €	57,00	15,00	12,00	15,00	15,00	36,10	93,10	2
	Note pondérée									
TP LYAUDET	Note	300 669,75 €	54,00	14,00	14,00	13,00	13,00	40,00	94,00	1
	Note pondérée									
COLAS MONTEIL	Note	380 744,43 €	40,50	12,50	2,00	13,00	13,00	29,35	69,85	4
	Note pondérée									

Lors de la réunion des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge qui s'est tenue le 25 avril 2024, cette analyse et cette proposition de classement n'ont pas fait l'objet d'observations.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre de l'entreprise TP LYAUDET pour le lot 3 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

Lot n°04 – Canalisations Loubeyrat, Saint Ours les Roches - Estimation HT : 395 104,57 € :

Entreprise	Montant de l'offre	Valeur technique						Prix des prestations	Total	Classement final
			1.1	1.2	1.3	1.4				
			Pondération	60	15	15	15	15	40	100%
BARBIERO	Note	410 934,95 €	55,00	14,00	15,00	13,00	13,00	34,03	89,03	5
	Note pondérée									
Groupement GDCE et Besançon Frères	Note	386 678,54 €	57,00	14,00	13,00	15,00	15,00	36,75	93,75	1
	Note pondérée									
SOGEA RHONE ALPES, Agence Auvergne Sud	Note	399 922,50 €	57,50	14,00	13,50	15,00	15,00	35,27	92,77	2
	Note pondérée									
TP LYAUDET	Note	357 592,50 €	51,00	12,00	13,00	13,00	13,00	40,00	91,00	3
	Note pondérée									
SANCHEZ BTP SAS	Note	425 439,00 €	53,00	10,00	14,00	14,00	15,00	32,41	85,41	6
	Note pondérée									
SOGEA RHONE ALPES, Agence Auvergne Sud Variante (1) : VAR	Note	385 951,10 €	53,50	10,00	13,50	15,00	15,00	36,83	90,33	4
	Note pondérée									

Lors de la réunion des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge qui s'est tenue le 25 avril 2024, cette analyse et cette proposition de classement n'ont pas fait l'objet d'observations.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre du groupement GDCE et BESANÇON FRERES pour le lot 4 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir l'entreprise BARBIERO pour le lot n° 1 (264 631,49 € HT),
- DECIDE de retenir l'entreprise BARBIERO pour le lot n° 2 (222 855,88 € HT),
- DECIDE de retenir l'entreprise TP LYAUDET pour le lot n° 3 (300 669,75 € HT),
- DECIDE de retenir le groupement GDCE et BESANÇON FRERES pour le lot n° 4 (386 678,54 € HT),
- AUTORISE le Président à signer les marchés correspondants et tous documents nécessaires à leur exécution.



Fait et délibéré à Saint Pardoux, le 25 avril 2024,

Le Président,
Luc CAILLOUX